

Retour  
Des paysages et ces œuvres hors norme, l'événement favorise une rencontre immersive, poétique et surprenante», indiquait Alain Barbe.

Réalisées in situ, chacune de ces installations, traduit une capacité d'ouverture sur l'espace environnant en composant avec le paysage et en se déterminant avec lui. Ainsi, guidé par Didier Fournial, directeur du pôle culture-patrimoine, le circuit a permis de situer l'œuvre de Michel-Marie Bougard sur le Pont de

Alain Barbe (au centre), Jérôme Lopez et Christine Oudom, présentent les œuvres au Jantou

Yorgues qui enjambe le ruisseau éponyme en direction des Yerges de St Jean de Cuculles et le Triadou. "Oculus" s'y impose par sa transparence, frétilant au vent au travers d'une auréole vivante et lumineuse. Illustrateur plasticien l'artiste développe un travail sur les mobiles et les Pop-up. Une toute autre démarche au clocher des Matelles avec "Tub-Clocae", structure tubulaire de

permet d'observer le fabuleux point de vue du col de l'ambé-tou. Du Pic St Loup, aux crêtes de l'Hortus, aux ruines des châteaux de Montferrand et de Viviourès, la charpente en A est symbole d'un retour à la nature. Enfin, au lac du Jeantou l'œuvre sans titre, "feux pâle" à Jacques Dezeuze, de Bruno Peinado, trouve une place de choix dans une zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

## Brissac Réseau téléphonique : un projet de convention

Mercredi 3 juillet, s'est tenu un conseil municipal qui, si l'ordre du jour paraissait un peu léger, avait des points dont l'importance était certaine. L'appel fait, le compte rendu du précédent conseil adopté, Jean Claude Rodriguez a ouvert la séance. Suite au refus de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'octroi d'une subvention concernant la canalisation centenaire reliant Brissac le Haut à Coupiac au motif que ces travaux ne rentraient pas dans la liste des priorités préétablies par les autorités supérieures, la municipalité a refait un nouveau dossier de demande de subvention plus technique



Subventions et accord avec un opérateur au menu des élus.

cette fois-ci, en portant l'accent sur le fait que la commune de Brissac est située en zone de Revitalisation rurale. La demande a été approuvée

par le conseil municipal. D'autre part, un projet de convention d'occupation privative du domaine privé de la commune à passer avec

Bouygues Télécom a été également approuvé par le conseil. La commune Brissac, propriétaire de l'ancien relais de télévision, inactif depuis le passage à la TNT, et l'opérateur Bouygues Télécom désireux d'installer des relais téléphoniques afin d'obtenir une meilleure couverture du réseau, ont établi ce projet de convention d'occupation qui saura, sans nul doute, rendre un grand service aux usagers qui doivent souvent chercher un endroit stratégique afin d'utiliser leur téléphone. Les points de l'ordre du jour ayant tous été adoptés à l'unanimité, la séance est levée.

Correspondant Midi Libre : 06 26 90 62 35

## Notre-Dame-de-Londres Tambourin : les hommes se qualifient pour la poule des champions

C'est en raison de la canicule que la rencontre décisive de Nationale 1 entre le TCL et Florensac a été reportée au samedi 7 juillet. Les données étaient simples, le vainqueur de cette rencontre terminait à la 4e place et se qualifiait pour la poule des champions. Après un début de rencontre équilibré entre les deux équipes, le tournant du match s'est déroulé alors que l'égalité était parfaite à 6 jeux partout. À ce moment-là, les coéquipiers de David Sabatier ont remporté un jeu durant lequel

ils étaient menés 0-45 et ont ensuite aligné 3 jeux consécutifs. Le break était fait et il ne restait plus qu'à bien finir la rencontre, ce qui fut fait sur la première balle de match (13-07). Ce résultat permet de valider une bonne saison, la meilleure depuis presque une décennie. Mais il va falloir se remettre rapidement de ces émotions, puisque la première journée est programmée dès le samedi 13 juillet à 17 h avec la réception de Courmonterral, le vainqueur de la première phase.

Correspondant Midi Libre : 06 11 77 30 94



David Sabatier et son équipe sont qualifiés.